



ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE DES TROIS RIVIÈRES

Marcilly sur Tille
Le 12 janvier 2023

Monsieur Le Président,

Je vous fais parvenir les dates de ramassages des encombrants dans votre communauté de communes.

Voici les dates que je vous propose :

AVOT	mardi 01 août
BARJON	mardi 01 août
BOUSSENOIS	mercredi 12 avril
BUSSEROTTE ET M.	mardi 08 août
BUSSIERES	mardi 08 août
CHAZEUIL	mercredi 07 juin
COURLON	mardi 08 août
CUSSEY LES FORGES	mardi 08 août
FONCEGRIVE	mardi 13 juin
FRAIGNOT ET V.	mardi 01 août
GRANCEY- LA NEUVILLE	mardi 08 août
LE MEIX	mardi 01 août
ORVILLE	mercredi 07 juin
SACQUENAY	mardi 22 août
SALIVES	mardi 01 août
SELONGEY	mardi 05 septembre
VERNOIS	mardi 13 juin
VERONNES	mercredi 21 juin

Si ces dates ne vous conviennent pas, je me tiens à votre disposition pour étudier un autre calendrier.

Merci également de me renseigner le nombre d'habitants à ce jour.

Veuillez agréer, Monsieur Le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Responsable
ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE
DES TROIS RIVIÈRES
Av. de la Gare - 21120 MARCILLY TILLE
Tél. 03.80.95.27.37

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

CE QUI PEUT ETRE RAMASSE :

Objet d'origine sanitaire : wc, bidet, lavabo, baignoire , robinetterie.....

Objet d'origine ménagère : frigidaire, lave-linge, lave-vaisselle, gazinière....

Vieux mobiliers : canapé, lit, armoire, chaise, buffet, table.....

Objets divers :

vélo, cyclomoteur, poêle à bois, tuyau.....

Matières diverses : cartons pliés, ferraille, non-ferreux, cartons de linge, bibelot, livres.....

La Communauté ne ramasse pas le papier, ni le verre.

OBJETS REFUSES :

Objets très lourds et volumineux, produits toxiques et dangereux, batteries, peinture, vernis, produits de traitement, gravats, pneu sans jante, végétaux, palettes, matériaux de construction, placoplâtre, ciment, carrelage, laine de verre, poutres, tuiles, etc.....

Il vous appartient de prévenir les habitants de votre commune. Ils sont invités à déposer leurs objets encombrants au plus tard à 8h00 du matin le jour du ramassage. Les communes qui n'auraient pas été ramassées le jour prévu le seront dès le lendemain.

Les personnes souhaitant vider leur maison ou leurs dépendances doivent impérativement prendre rendez vous avec la Communauté.